



Agence d'Information
sur le Logement
du Nord et du Pas-de-Calais

ORGANISME DE FORMATION
ADIL du Nord et du Pas de Calais
7 bis rue Racine - 59000 LILLE

Bulletin d'inscription recto/verso à retourner **par courrier** ou **par email** : formation@adilnord.fr

ORGANISME :

Raison sociale :

N° Siret : N° Adhérent ADIL :

Adresse :

Nom de la personne en charge du dossier d'inscription :

Tél : E-mail.....

PARTICIPANT :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse email :

FORMATION CHOISIE :

Titre de la formation :

Référence :

Date de la formation :

Prix :euros

FACTURATION :

Raison sociale :

Adresse :

Mode de règlement : Chèque Virement Mandat administratif

- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de la prestation et notamment des modalités d'inscription et de désistement indiquées au verso de ce document
- J'accepte que mes données soient utilisées pour l'envoi d'informations dans le cadre du stage et pour la communication d'informations liées à l'organisme de formation

Fait à :

Le :

Signature et cachet :

BULLETTIN D'INSCRIPTION 2020



CONDITIONS GÉNÉRALES

Association loi 1901
identifiée sous le n° 059 50 21 630
SIRET : 34309733300078 - Code APE : 9499 Z
OF : Déclaration d'activité enregistrée sous le
n° 31 59 06364 59 auprès du préfet de région

MODALITÉS D'INSCRIPTION : L'inscription d'un participant est validée par la réception du bulletin d'inscription complété et envoyé à l'adresse suivante :

ORGANISME DE FORMATION
Adil du Nord et du Pas de Calais
7 bis rue Racine - 59 000 LILLE.

Le nombre de places pour chaque session étant limité, les inscriptions sont enregistrées dans leur ordre d'arrivée. Le règlement de la formation se fait à réception de la facture, fin de mois.

Les pré-inscriptions sont possibles en envoyant le bulletin d'inscription dûment complété par mail à l'adresse suivante : formation@adilnpdc.fr.

Elles doivent être confirmées par écrit le plus rapidement possible et au plus tard 15 jours avant le début de la session.

Nos prix comprennent la préparation, l'animation de la session, la documentation remise sur place aux stagiaires et le déjeuner pour les sessions d'une journée.

5 à 7 jours avant le début de la session, une confirmation d'inscription et une convocation sont adressées à l'organisme.

DÉSISTEMENT : Tout stage commencé est dû intégralement. Dans le cas d'un désistement moins de 10 jours avant le stage, 30% des frais de formation seront demandés. Dans le cas d'un désistement signalé plus de 10 jours avant le stage, aucune indemnité n'est due. Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'absence ou d'annulation reçue la veille du stage ou après l'ouverture de la session.

L'Adil du Nord se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session en cas d'insuffisance d'inscription ou lorsqu'un évènement exceptionnel empêche la tenue de la session.

LOCALISATION : Sauf mention particulière indiquée sur la convocation, les stages se dérouleront au lieu indiqué sur chaque programme de formation :

- Soit à la Maison de l'Habitat Durable, 7 bis rue Racine à Lille
- Soit à la MDS de Boulogne s/ Mer, 153 rue de Brequerecque à Boulogne s/ Mer

HORAIRES : Les stages se dérouleront de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h30 sauf mention particulière indiquée sur la convocation.

FACTURATION : Sur demande une facture acquittée sera adressée à l'issue de la formation, accompagnée de l'attestation de présence correspondante.

